

## Article

# Quand le public prend ses distances avec la participation

## Topiques de l'ironie ordinaire

Rémi Barbier

Sociologue, École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg, UMR CEMAGREF-ENGEES en Gestion des services publics, 1 quai Koch, BP 61039, 67070 Strasbourg cedex, France

La participation du public à la décision est souvent portée aux nues, présentée comme si elle ouvrait à l'action publique de nouveaux horizons sans nuages... Comment comprendre alors que le public, parfois, ne se bouscule pas au portillon de la « démocratisation de la démocratie » ? Cet article nous propose de prendre cette question au sérieux et pose les bases d'une réflexion rigoureuse sur les raisons que le public peut avoir de se cantonner dans un recul ironique. L'auteur apporte ainsi une contribution originale à l'émergence nécessaire de nouvelles approches critiques de la concertation.

La Rédaction

**Mots-clés :**  
participation  
du public ;  
équipements  
collectifs ;  
sociologie ;  
essai critique ;  
France

**Résumé –** L'idée selon laquelle les profanes sont à même de coproduire des connaissances ésotériques, d'appriivoiser et de coévaluer les projets techniques s'est progressivement répandue. Les controverses liées à l'environnement nous conduisent toutefois à prendre au sérieux deux autres phénomènes : d'une part, le refus de personnes ordinaires de s'engager dans les multiples arènes de participation qui leur sont offertes ; d'autre part, la capacité des mêmes personnes ordinaires à résister de manière radicale, mais « robuste », c'est-à-dire recevable par un autrui quelconque, aux arguments des experts. Ces deux phénomènes ne peuvent être uniquement interprétés comme des retards sur la voie d'une véritable démocratie technique. Ils témoignent de l'exercice d'une compétence de jugement, susceptible de se clore sur un détachement ironique vis-à-vis des mondes du politique et de la science. Nous détaillons deux versants de cette ironie, la lucidité et le désenchantement.

**Keywords:**  
public participation;  
public amenities;  
sociology;  
critical essay;  
France

**Abstract –** When laypeople are wary of participation. A reflection on ironic detachment towards technical democracy. Laypeople's capacity to co-produce scientific knowledge and to evaluate scientific projects has been progressively acknowledged. Yet environmental controversies have led us to consider two other significant phenomena, i.e., laypeople's reluctance to take part in participation arenas, and the ability of these very same people to energetically and convincingly take a stand against the arguments of experts. Considering these two phenomena only as a hold-up on the way to true technical democracy would be an error. They highlight the capacity of laypeople to exercise judgement, which could well lead to their adopting an ironic stance towards both politics and science. In this paper we have attempted to explore the two features underpinning this judgment, namely clear-sightedness and disenchantment. We show that ironic judgment can reflect bad experiences shared by others, and may be potentially strengthened by social sciences theories, especially those criticizing political power and science. However, if widespread, irony could lead to a paralysed society. To conclude, we suggest an alternative way of considering science and politics, removed from either respect or sterile irony.

## À l'aube d'une nouvelle ère démocratique ?

Sous réserve que soient respectées certaines règles de procédure propres à une démocratie technique en émergence, les personnes ordinaires, parfois encore appelées

Auteur correspondant : remi.barbier@cemagref.fr

profanes, paraissent à même de coproduire des connaissances ésotériques (Callon *et al.*, 2001), d'appriivoiser les techniques (Rémy, 1995), de coévaluer les projets en tous genres (Barbier, 2001). Mais l'engagement des parents d'enfants myopathes dans la recherche sur les maladies génétiques orphelines, les contre-expertises de riverains à propos de tel ou tel projet d'équipement

collectif, la capacité d'un profane à débusquer les traductions socio-logiques dissimulées derrière les déductions techno-logiques, sont-elles les seules réalités méritant une analyse sociologique ?

Ayant enquêté à plusieurs reprises sur des conflits provoqués par le traitement des déchets, ainsi que sur les commissions ou procédures destinées à les prévenir ou à les gérer<sup>1</sup>, notre attention avait été attirée à plusieurs reprises par le fait suivant : le souci que manifestaient certains porteurs de projet d'établir une distinction, parmi les opposants, entre ceux « avec lesquels il est possible de discuter » et ceux « qui ne veulent rien entendre » et provoquent une légitime indignation. Relevait clairement de la dernière catégorie cet opposant à une plate-forme de stockage de boues d'épuration, suspectée de menacer la nappe phréatique malgré la dalle de béton sur laquelle elle devait être construite. D'où l'indignation du maître d'ouvrage : « Quand on vous dit qu'une dalle de béton n'est pas étanche, qu'est-ce que vous voulez dire ? Rien n'est étanche à ce compte-là. Non, faut arrêter quoi. . . » Réplique de l'opposant : « Tous les ingénieurs de France pourront bien nous dire qu'il n'y a aucun danger, nous n'en croyons pas un mot. Des accidents arrivent, et toujours quand on s'y attend le moins. » Ce texte est né du projet de prendre au sérieux ce genre de différend, comme nous y invite la sociologie constructiviste à laquelle nous nous rattachons, et plus généralement du souci de saisir les « bonnes raisons » que pouvaient avoir les personnes ordinaires de résister aux sirènes de la démocratie technique, de manifester aussi peu d'empressement à s'engager dans les multiples arènes qui leur étaient offertes, et de résister de manière radicale, mais « robuste », c'est-à-dire recevable par un interlocuteur quelconque, à l'autorité des experts.

Nous traitons, en d'autres termes, de la prise de distance des personnes ordinaires avec les deux « mondes du public », le monde de la politique et celui de la science, grâce auxquels Kant et les penseurs des Lumières fondaient l'espoir de sortir l'humanité de son « état de

minorité »<sup>2</sup>. Nous n'ignorons pas que cette prise de distance peut prendre des formes plus violentes (le sabotage d'une réunion publique) ou plus évanescentes (l'apathie, comme le suggère Bajoit (1988)) que celle que nous envisageons ici. Cette contribution ne représente qu'une première étape pour une sociologie réaliste de la participation, qui ne se contenterait pas d'enregistrer les succès de la démocratisation en cours, mais serait également attentive à ses difficultés, sans les rabattre ni sur des ratés ou des lenteurs de la proto-professionnalisation<sup>3</sup> des personnes ordinaires, ni sur un déficit de compétence démocratique des porteurs de projet. En ce sens, ce texte propose un point de vue critique par rapport à une approche qui ne peut concevoir la participation autrement que comme un impératif tout à la fois politique et moral, pour les porteurs de projets comme pour les parties prenantes. Ce court essai est également programmatique dans un deuxième sens. Il formule une conjecture, celle de l'ironie ordinaire comme compétence des acteurs, que des tests empiriques devront ultérieurement valider. Par ailleurs, notre réflexion mobilise en tant que de besoin des travaux issus de plusieurs champs disciplinaires, science politique et domaine « sciences techniques sociétés » notamment. Nous nous contentons parfois d'illustrer à l'aide d'un exemple ou d'une théorie ce qui, aux yeux du lecteur, pourrait en faire surgir plusieurs ; mais ce qui nous importe ici est d'établir le raisonnement propre à fonder la notion d'ironie ordinaire au sein du champ des études consacrées à la participation du public.

Nous procédons de la manière suivante. Dans une première étape, nous présentons la notion d'ironie ordinaire comme prise de distance des profanes vis-à-vis des mondes du public. Nous montrons notamment que ce détachement ironique est susceptible de se manifester soit comme lucidité, soit comme désenchantement. Nous faisons ensuite travailler cette compétence à l'ironie au sein de chacun des deux mondes du public. Nous abordons dans un premier temps le monde politique, soit la compétence ordinaire à doser son engagement dans les processus dits participatifs, puis dans un second temps le monde scientifique, soit la compétence ordinaire

<sup>1</sup> Nous avons conduit deux ensembles de recherches : l'un sur l'implantation des installations de traitement, qui s'est appuyé sur quatre monographies de conflits portant respectivement sur un incinérateur, une décharge, deux systèmes de stockage de boues d'épuration ; l'autre sur l'épandage des boues de station d'épuration. Dans les deux cas, nous avons procédé selon une démarche d'enquête sociologique par entretiens auprès des principaux protagonistes identifiés ; pour les épandages, il s'agissait par ailleurs d'une recherche-intervention, menée avec le conseil général et la chambre d'agriculture du Bas-Rhin. D'un point de vue épistémologique, nous faisons nôtre la perspective de L. Boltanski (1990), pour qui le travail du sociologue est un travail de clarification, « d'explicitation et de systématisation de l'expérience commune ». Les exemples mobilisés dans ce texte sont extraits pour l'essentiel de Barbier (2001) et de Barbier (2005).

<sup>2</sup> B. Bensaude-Vincent (2000) le rappelle très clairement : « Pour s'arracher à la tutelle, pour exercer l'esprit critique, un forum de discussion, un espace de débats, est requis. [...] Aussi Kant décline-t-il son injonction au savoir, *Sapere aude*, sur les deux registres de la connaissance et de la politique. [...] L'articulation entre les deux registres cognitif et politique se fait autour de la notion de "public". » Que les formes de publicité requises respectivement par le débat politique et par la controverse scientifique aient ensuite profondément divergé, tout en entretenant des liens multiples, est une autre histoire, qui dépasse largement le cadre de cet article.

<sup>3</sup> Ce terme de N. Elias, repris notamment par Trepos (1996), désigne l'état dans lequel doivent se trouver les personnes engagées dans une relation quelconque afin de donner à leur engagement toutes ses chances de succès.

à résister tant aux contenus technoscientifiques qu'à leurs producteurs.

## L'ironie ordinaire

Pour expliquer ces phénomènes de prise de distance, une approche en termes de domination linguistique et plus généralement symbolique, prenant acte de ce que la compétence à la prise de parole est socialement distribuée, pourrait être convoquée. On sait que, par exemple, dans les enquêtes publiques, le « coût de l'écrit et le coût à se mettre en avant » peuvent se conjuguer pour bloquer la participation, à moins que la rédaction, par un militant, d'un avis type qu'il n'y aura plus qu'à recopier ne lève ces obstacles (Blatrix, 1999). L'idée « d'engagement mesuré » dans la démocratie technique pourrait aussi conduire à une approche de type coûts/avantages, fondée sur l'anthropologie d'un acteur rationnel maximisant les usages de son temps, gérant ses investissements temporels et cognitifs en fonction notamment des urgences qu'il affronte. Une très bonne illustration en a été fournie par S. Rui (1999), à propos de ce qu'elle a appelé « l'impasse de l'amont ». Alors que la « participation le plus en amont possible » fait partie du guide de bonne conduite de toute démarche participative, l'auteur explique que « le "public" n'est véritablement intéressé, et éventuellement contestataire, que vis-à-vis de projets déjà bien concrets ». Enfin, l'intérêt de ce qu'on peut appeler, métaphoriquement, la fréquentation des mondes du public peut également être mesuré par les profanes à l'aune des risques qu'elle impose de prendre, des tensions dont, potentiellement, elle est grosse : par conception même, cette fréquentation peut conduire les participants à moduler leur position, voire à changer d'avis. Le risque de se retrouver alors en porte-à-faux avec son réseau social ou sa communauté d'appartenance est susceptible d'activer le phénomène qualifié par Festinger d'exposition sélective à une information potentiellement déstabilisante.

Mais ne s'agit-il que d'arbitrer entre différents usages concurrentiels de ressources rares que sont le temps, l'intérêt, l'attention ou les investissements relationnels ? Nous souhaitons au contraire argumenter la thèse selon laquelle la prise de distance avec les « mondes du public » relève de l'exercice d'une compétence de jugement : elle se manifeste par une évaluation de la sincérité et de la portée de l'offre de démocratie technique, susceptible de se clore sur une attitude que nous qualifierons d'ironique. Nous distinguons plus précisément deux topiques<sup>4</sup> de l'ironie, au sens de deux manières générales

<sup>4</sup> Le terme topique est issu de la rhétorique d'Aristote, et de son projet de dresser un catalogue des lieux (*topoi*), points de vue généraux sous lesquels un sujet peut et doit être traité. Ce terme a été réintroduit dans l'analyse sociologique par Boltanski (1993), qui a identifié les topiques de la souffrance.

**Tableau.** Les topiques de l'ironie.

	Lucidité	Désenchantement
Monde public du débat politique	« La décision est confisquée par les "gros" »	« Finalement, la démocratie technique est impossible ! »
Monde public des controverses scientifiques	« L'expert est aux ordres »	« Finalement, on ne sait rien ! »

d'exprimer cette attitude, manières que les acteurs ont en commun et qui sont susceptibles de leur servir de terrain de rencontre. Ces deux topiques sont la lucidité et le désenchantement. On peut les résumer sous forme de sentences ordinaires (Tableau).

Pourquoi ce terme d'ironie ? Par-delà la pluralité de ses modalités d'expression concrètes, dans la tradition philosophique, « l'ironie marque une distance prise par le sujet vis-à-vis du savoir, ou de l'autre, ou de la vie en général » (Guérineau, 2003). Attitude intérieure, l'ironie est porteuse d'une visée, d'une intention vis-à-vis du monde : elle permet au sujet de se préserver un espace de liberté, et elle est aussi l'amorce d'un contre-pouvoir face au pouvoir de tout discours fort, de toute « pensée droite ». Pour I. Stengers (1993), qui en a fait un concept d'analyse du rapport avec les sciences modernes, l'ironie consiste à opposer définitivement au pouvoir des sciences et des scientifiques le pouvoir de celui qui a décidé une fois pour toutes « de ne pas s'en laisser compter, de ne pas se laisser impressionner ». L'ironie nous paraît également pouvoir qualifier le même type d'attitude vis-à-vis du monde public de la participation et, plus généralement, de la politique. En toute rigueur, l'ironie qualifie une performance, c'est-à-dire une combinaison d'arguments et d'actions envisagée dans son contexte : c'est la condition pour faire empiriquement la distinction entre cette ironie que nous cherchons à qualifier comme prise de distance, et les avatars possibles d'un populisme qui vise quant à lui la réduction des mondes du public – réduction du temps et de l'espace du débat au pouvoir direct du peuple, de l'homme providentiel ou du bon sens populaire.

Ce qui nous importe est que le jugement qui se clôt sur l'ironie peut sortir de l'état de conviction intime, et prendre le risque de s'exprimer face au sociologue enquêteur, ou en public. Cela signifie que ce jugement est en quelque sorte suffisamment assuré de lui-même, au sens où il n'expose pas d'emblée son auteur à une disqualification sociale. Cela tient notamment au fait, comme nous l'établirons à la lecture d'un certain nombre d'analyses, que l'ironie est raisonnablement assurée de pouvoir faire écho à des expériences malheureuses, des précédents négatifs partagés par d'autres acteurs. Mais la robustesse de l'ironie, au sens, donc, de sa capacité à être mobilisée en

public, tient également à un second facteur. Nous montrons que, dans le cadre d'un débat contradictoire, que l'on envisage ici à titre d'expérience de pensée, un jugement ironique qui aurait la possibilité de se déployer progressivement finirait par trouver des appuis auprès de théories de sciences sociales, en l'occurrence des théories critiques du pouvoir et de la science, susceptibles de clarifier et de mettre en perspective le fond d'expériences partagées auquel il renvoie. En ce sens, le jugement ironique apparaît doté de ce que Boltanski et Thévenot (1991) appellent un degré de généralité élevé.

## La démocratie participative face aux récalcitrants

### La participation, nouvel impératif catégorique

La démocratie désigne tout à la fois un état, susceptible de caractériser une société à un moment donné de son développement historique, et un mouvement continu de prise de parole et de conquête de droits. L'extension actuelle de la démocratie aux techniques peut être vue en ce sens comme la contrepartie du rôle que celles-ci jouent dans les sociétés modernes. Ce rôle justifie de les soumettre au jugement d'un public à travers une gamme de formules de participation. Au demeurant, le rôle potentiellement positif de la participation, institutionnalisée ou spontanée à travers les conflits, a été souligné depuis longtemps par de nombreux auteurs : évaluation sociale informelle des techniques pour Cambrosio et Limoges (1991), garde-fou démocratique contre des projets parfois aberrants selon Romi (1997). Il semble bien, selon Chevallier (1999), que la « démocratie de participation » soit devenue une véritable « contrainte axiologique » dont dépende désormais la légitimité du pouvoir local. Depuis quelques années, les formules de participation se sont multipliées et les acteurs, professionnalisés. L'heure n'est plus aux combats des pionniers mais à l'institutionnalisation<sup>5</sup>, et donc à la découverte des surprises de la mise en œuvre de ces procédures.

Les portes de la décision sont donc (entr)ouvertes, et le dialogue sur les choix techniques amorcé. Comment alors expliquer les difficultés et l'ironie manifestée à l'encontre de la participation ? Nous allons, en premier lieu, attester l'existence d'expériences partagées susceptibles d'alimenter cette attitude ironique. La sanction de la participation consiste parfois moins dans le renforcement de la robustesse des décisions ou des projets, que dans la déception, la frustration, voire l'impuissance. À quoi cela tient-il ? En premier lieu, à l'existence de différends

entre les protagonistes sur le but même de la participation, dont on sait qu'elle peut être située sur plusieurs barreaux d'une échelle, conceptualisée par Arnstein, qui court de la manipulation au contrôle direct. J. Defrance (1988) donne une bonne illustration d'un tel différend à propos d'une réunion au cours de laquelle les porteurs de projets entendaient simplement délivrer des informations, prodiguer des recommandations et des réconforts, quand le public était, lui, venu pour être écouté, pris au sérieux, entendu. Ce genre de différend a d'autant plus de chance d'être récurrent que, selon Marcou (1999), la participation ne viserait pas à déplacer le lieu du pouvoir décisionnel, mais tout au plus à « éclairer » l'action des organes délibérants, lesquels ne se sentent pas nécessairement tenus par ce qui ressort de cet éclairage.

Une seconde source d'expériences décevantes tient au fait que, lorsque les élus n'instrumentalisent pas les nouvelles procédures à des fins électorales ou tout simplement d'efficacité gestionnaire, ils tendent à sectoriser la participation et à maintenir une « préférence pour des interlocuteurs privilégiés ou permanents » (Mabileau, 1999), dont le grand mérite est d'avoir un comportement (relativement) prévisible. Le constat peut d'ailleurs être élargi : « L'autorité publique ne cherche pas à changer la citoyenneté, elle désire coopter autrement, sur des bases plus flexibles et plus différenciées, des acteurs stratégiques pour aborder des problèmes » (Duran et Thoenig, 1996). Le « riverain bavard », qui entend bien donner son avis en dehors de ces cadres imposés, ne s'y retrouve pas forcément. Enfin, conséquence logique des difficultés bien connues de l'action collective, ce sont souvent les groupes les mieux constitués qui peuvent le mieux de se faire entendre. Certains auteurs ont pointé les risques de capture, par des intérêts économiques dominants (Gaudin, 1998) ou par ceux qui disposent d'un pouvoir de chantage lié à la maîtrise de ressources pertinentes pour l'élaboration ou la mise en œuvre des politiques publiques. La participation peut être soupçonnée d'être une coquille vide ou, à l'inverse, trop pleine des intérêts particuliers des quelques groupes mobilisés.

### Ironie et critique du pouvoir

Ces déceptions, frustrations et suspicions pourraient être interprétées comme des indicateurs du chemin restant à parcourir pour parvenir à une démocratie enfin démocratique. Nous soutenons qu'elles peuvent frayer un passage vers ce que nous avons appelé l'ironie, dans la mesure où on peut y voir des actualisations d'un dysfonctionnement structurel mis en évidence par ailleurs par des théories de sciences sociales, et plus précisément certaines théories critiques du pouvoir politique et de la prise de décision. C'est cet étayage potentiel par des théories critiques qui confère toute sa généralité à l'attitude ironique. Comme nous l'avons souligné en introduction,

<sup>5</sup> Un exemple parmi d'autres : l'article 14 de la directive-cadre européenne sur l'eau stipule que « le succès de la présente directive requiert l'information, la consultation et la participation du public ».

dans le cadre de cet essai programmatique, nous retenons d'emblée, sans le justifier davantage que par la force suggestive de l'éclairage qu'elle apporte, une théorie critique qui oppose une avant-scène, sur laquelle se déploierait la comédie démocratique (et par extension celle de la participation), à l'arrière-scène, où se prendraient les « vraies décisions », avec d'autres acteurs et pour de tout autres raisons. C'est la composition de cette arrière-scène qui permet de distinguer entre les deux topiques de l'ironie : la lucidité et le désenchantement.

Les critiques ironiques de la participation peuvent ainsi être rapprochées de l'un ou de l'autre des deux versants de la théorie marxiste de l'État, telle qu'elle est décrite par Badie et Birnbaum (1982). Selon une première perspective, à l'origine de ce que les auteurs appellent le « marxisme vulgaire », l'État est perçu comme un instrument « servile » aux mains et au service des dominants : « l'État est l'État de la classe la plus puissante, de celle qui domine au point de vue économique et qui, grâce à lui, devient aussi classe politique dominante » (Marx, cité par Badie et Birnbaum, *op. cit.*). Décliné sur le terrain de la participation, ce point de vue est celui qui fait de l'arrière-scène où se prennent les véritables décisions un lieu peuplé des porteurs d'intérêts bien constitués, les commerçants, les industriels, les « gens bien placés ». . . C'est, nous semble-t-il, à ce versant de la vulgate marxiste que fait écho la lucidité des personnes ordinaires. Ainsi, parmi les agriculteurs invités à rejoindre une démarche partenariale de gestion des épandages de boues d'épuration, nombreux sont ceux qui se disent persuadés que, en fin de compte, leur intérêt (avoir des boues de qualité) sera toujours sacrifié à des intérêts plus forts, ceux de la collectivité ou ceux des industriels.

Le second versant de l'approche marxiste fait du pouvoir politique une force autonome par rapport à la société civile, indépendante et séparée de toutes les classes en raison de l'approfondissement de la division du travail. Comme le suggèrent Badie et Birnbaum (1982), cette perspective annonce les travaux de Weber sur la bureaucratie, fonctionnellement requise pour gérer la complexité des sociétés de masse. Nous tenons alors le corpus savant susceptible d'étayer le constat désenchanté d'une sorte de « démocratie impossible ». Comme l'a montré Y. Sintomer (1999), il s'agit là, en effet, d'une vision à laquelle peut conduire l'approche wébérienne de la modernité : la décision y revient de fait aux technocrates, seuls à même de maîtriser de tels phénomènes complexes. Selon Weber, explique toujours Sintomer, « le monde est de plus en plus gouverné par des logiques, celle de l'économie marchande en premier lieu, qui semblent hors de portée de l'action des citoyens. [...] Cette tendance est inéluctable car ces règles impersonnelles [du marché et de la bureaucratie] constituent le mode de gestion le plus rationnel des choses et des hommes. [...] Sauf à sombrer dans le chaos, ceux-ci [les grands États modernes]

ne peuvent qu'être dominés par des élites restreintes, quand bien même cette domination se ferait au nom du peuple ». Au fond, le désenchantement manifesterait une adhésion, située et provisoire, à l'idéologie technocratique (Habermas, 1973). Avec le désenchantement, ce ne sont plus tellement les « gros » qui occupent l'arrière-scène où tout se joue, comme pour la lucidité, mais tous les experts contenus dans ce « ils » si souvent rencontré dans les entretiens : « Ils décident entre eux, ça se passe au-dessus de nous. »

## La démonétisation ordinaire des sciences et des scientifiques

### Le pacte de confiance de la modernité

L'ironie vis-à-vis des sciences sera abordée à partir de ce que Giddens (1994) appelle le « pacte de confiance » de la modernité. Ce pacte, mélange de déférence et de scepticisme vis-à-vis des technosciences, aurait été au fondement d'une cohabitation (relativement) harmonieuse avec ce que l'auteur appelle les « systèmes experts », ces « domaines techniques ou de savoir-faire professionnel concernant de vastes secteurs de notre environnement matériel » mais dont les tenants et les aboutissants échappent largement aux profanes. Pendant longtemps, dans la mesure où la science a fait l'objet, en France au moins, d'un véritable « consensus républicain » (Petitjean, 1998), la déférence l'a emporté sur le scepticisme. Outre l'impact des spectaculaires progrès scientifiques et techniques, cette déférence a été nourrie par toute une tradition de vulgarisation, attachée à héroïser les scientifiques et à éliminer des énoncés toute trace de leurs conditions matérielles, sociales et culturelles de production<sup>6</sup>. Selon Roqueplo (1974), « tout en "naturalisant" la vérité scientifique au sein de la culture, [la vulgarisation renvoie] en même temps cette vérité "naturelle" vers quelques lieux sources inatteignables, incontrôlables, d'où la vérité se répand pour n'être assimilée que dans une croyance reposant finalement sur la confiance en ces demi-dieux que sont les savants par qui "la vérité vient au monde" ». Au total, estime Roqueplo, le « vulgarisé » entretient avec la science le même rapport que le lecteur avec l'ouvrage : « il ne lui reste plus en partage que la pauvre liberté de recevoir ou de rejeter le texte ». C'est donc d'un rééquilibrage, voire d'un renversement entre déférence et scepticisme, dont témoignent selon nous les expressions de lucidité et de désenchantement.

On peut, certes, mettre en rapport cette évolution avec les exigences nouvelles liées à l'extension du procès

<sup>6</sup> La vulgarisation telle qu'elle a été pratiquée fait exister « une réalité "vue de nulle part" puisque détachée de tout ce qui, sur le plan méthodologique et technologique, fait exister le "regard" (très artificiel) du savant » (Jurdant, 1998).

démocratique, au sens où l'ironie manifesterait une insatisfaction liée au régime de production des connaissances. Au risque de caricaturer, s'opposeraient les tenants d'un régime confiné (« la science est l'affaire des seuls scientifiques ») et ceux d'un régime plus « démocratique », ouvert aux « chercheurs de plein air » chers à Callon *et al.* (2001). Cet aspect des choses est important, mais pas nécessairement décisif de notre point de vue. Certes, il semble bien que l'on ait beaucoup à gagner à mettre en place une forme ou l'autre de coproduction dans le cadre de « collectifs de recherche » ouverts aux groupes concernés. Mais ce qui nous importe est plutôt de rendre raison au fait que les arguments et les connaissances scientifiques puissent être radicalement démonétisés : « Au fond, vous ne savez rien et vous n'avez rien à nous dire ! » assèment de nombreux riverains aux experts qui essaient de les rassurer, sans que cette fin de non-recevoir soit liée au regret, à la frustration de ne pas avoir été associés à la production des connaissances ou des projets.

### Ironie et critique des sciences

Sur quel fond commun d'expériences et de représentations l'ironie est-elle susceptible de prendre naissance ? Elle se nourrit en premier lieu d'un regard voulu lucide sur un monde qui, loin de l'image d'Épinal qu'une certaine vulgarisation a donnée de lui, présente le visage moins avenant d'une science et d'une expertise confisquées par le commanditaire et/ou les intérêts dominants. Les comptes rendus d'entretiens regorgent de ces dénonciations ordinaires visant principalement la figure de l'expert : il est peut-être formel, mais surtout il a « dit ce qu'on voulait qu'il dise ». Les vagues-hésitations auxquelles a donné lieu la gestion des crises sanitaires qui ont émaillé ces dernières années n'y sont sans doute pas pour rien, et la suspicion de collusion de l'expert avec le pouvoir peut être alimentée par l'opacité fréquente de son mode de désignation. La mise au jour des liens entre chercheurs et industriels fait également partie du travail ordinaire de démontage de l'autorité scientifique en situation de controverse, travail au demeurant grandement facilité par ce que D. Pestre (2003) appelle la dynamique actuelle de privatisation-marchandisation des savoirs.

De son côté, l'expérience du désenchantement s'exprime sur le mode du dépit : « Finalement, on ne sait rien ! » Elle se nourrit empiriquement des multiples exemples de controverses et de débats d'experts, qui offrent un contraste saisissant avec le modèle longtemps dominant de la science comme « magistère apodictique et incontestable » (Roqueplo, 1974). Ce désenchantement sanctionne le différend qui met aux prises, d'un côté, des personnes ordinaires réclamant, dans la droite ligne d'une acculturation à ce modèle du magistère, une « preuve décisive » de l'efficacité d'une innovation ou

de l'innocuité d'une pratique, et, de l'autre, des scientifiques qui semblent incapables d'y répondre. Ainsi, par exemple, la communauté scientifique a-t-elle certainement de bonnes raisons de croire que, correctement pratiqué, l'épandage des boues d'épuration ne pose pas de problème, cela ne suffit pas face à des agriculteurs qui demandent une preuve définitive ou, à défaut, exigent l'application du principe de précaution.

Le tableau est donc suffisamment consistant pour conduire maints observateurs à diagnostiquer, sinon une « crise de la science », du moins une crise de confiance entre la société et la science. Même s'il ne fait pas l'unanimité, le diagnostic d'une telle crise se retrouve aussi bien dans les documents d'acteurs institutionnels (OCDE, Union européenne, Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques... pour ne citer que quelques exemples) que dans les résultats de certains sondages (Eurobaromètre, Cevipof). Mais, à nouveau, comme pour la participation, afin d'éprouver la robustesse de cette ironie, nous devons nous demander sur quelles théories de sciences sociales elle serait susceptible de prendre appui. En ce qui concerne la lucidité, une tradition sociologique de « désacralisation » des sciences pourrait être mobilisée. Selon cette tradition, « les connaissances scientifiques sont des instruments qui servent les intérêts des acteurs. Elles sont relatives à des groupes et à des cultures particulières dont les intérêts se traduisent par le développement de réseaux conceptuels spécifiques » (Vinck, 1995). En somme, la science est de la politique poursuivie ou réalisée par d'autres moyens. On citera aussi la thèse de la « compromission » structurelle des scientifiques avec les intérêts dominants dans le cadre de la modernité, vigoureusement exposée par Beck (2001). Le désenchantement pourrait, de son côté, être étayé par une autre tradition, celle du « faillibilisme épistémologique ». Pour Beck, qui en fait un élément décisif de son analyse de la crise de la modernité, « la prétention de la science à la vérité n'a pas résisté à la remise en question épistémologique et empirique de la science par elle-même ». En d'autres termes, la science aurait été victime d'elle-même, quand l'exigence critique qui la caractérise s'est appliquée puis retournée contre elle. Elle aurait alors perdu toute assurance dans ses fondements, méthodes et prétentions à la vérité. Elle serait un discours parmi d'autres discours, s'arrogeant, plus que le méritant effectivement, le magistère du vrai et la fonction disciplinaire qu'elle exerce dans la société.

### Perspectives : la voie étroite entre déférence et ironie

Récapitulons notre propos. L'appel à la participation du public émerge au terme d'une histoire mouvementée d'extension de la démocratie, faite de réussites mais aussi

d'échecs et de frustrations. Parallèlement, les controverses et la large publicité dont elles bénéficient ont accompli, dans de mauvaises conditions, le travail de contextualisation des énoncés que la vulgarisation scientifique n'avait jamais souhaité entreprendre, redonnant au « Public des sciences » l'extension qu'il avait initialement. Les leçons tirées de ces expériences partagées ont sédimenté sous la forme de cette compétence ordinaire à l'ironie. Nous avons testé sa robustesse en mettant en évidence les affinités électives entre l'attitude ironique et certaines théories critiques du pouvoir ou des sciences.

L'ironie, si elle se généralise, peut conduire à une situation d'anomie, de blocage. C'est d'ailleurs une crainte souvent exprimée dans les débats liés à la crise du rapport entre la société et la science, tels qu'ils sont régulièrement réactivés autour du principe de précaution. Nous souhaitons, pour conclure, montrer quelles sont les ouvertures qui se dessinent, c'est-à-dire plus précisément identifier la nature et les conditions d'un rapport social dans lequel le profane pourrait conserver sa distance vis-à-vis des experts, tout en échappant aussi bien à la déférence à l'ancienne qu'à l'ironie paralysante. En contrepoint avec l'ironie, il est tentant de faire référence ici à ce que I. Stengers appelle l'humour de la vérité. L'humour, remède à la mélancolie provoquée par le sentiment de l'impuissance humaine, est aussi une invitation à aller au-delà du « désespoir de la relativité » (Lambotte, 2004). Pour I. Stengers (1993), l'humour est ce qui « produit, dans la mesure où il réussit à se produire, la possibilité d'une perplexité partagée, qui met effectivement à égalité ceux qu'il réunit ». Il ne s'agirait plus de dire : « Nous n'avons rien à nous apprendre », mais plutôt : « Nous avons des choses à nous dire, nous sommes susceptibles de nous intéresser réciproquement. » À quelles conditions ce type de rapport est-il susceptible de s'établir ? L'erreur consiste évidemment à se contenter d'en appeler à un sursaut des acteurs, posant comme horizon ultime un monde réconcilié, vertueux et transparent. On ne peut, à l'inverse, faire tout reposer sur une perfection utopique des procédures de participation. Il importe de réhabiliter le conflit et le désaccord, mais sur des bases nouvelles et sans se tromper de cible. Pour cela, il nous semble indispensable et réaliste de promouvoir le développement d'un autre type de rapport à la politique et à la science, ou plus exactement de faire en sorte que les mondes de la participation et des sciences soient évalués au regard des critères de légitimité ou de vérité qui leur conviennent.

Plusieurs contributions récentes ont permis d'avancer dans l'identification des critères d'évaluation propres à la décision politique en univers controversé ou conflictuel. La démocratie dialogique invite à porter l'attention sur deux dimensions-clés : la présence précoce des groupes concernés, d'une part ; le respect de quelques règles de procédure, d'autre part. De leur côté, Mermet *et al.* (2004)

inscrivent les critères de qualité du débat public dans un ensemble plus large de conditions de procédure qu'ils rapportent à la notion de « forçage » ou de passage en force. C'est une fois reconnue la triple réalité du conflit, de l'asymétrie entre acteurs et de la position singulière des maîtres d'ouvrage que la participation peut être évaluée au regard de sa capacité à limiter les possibilités de « forçage » du projet. L'ironie sanctionnerait alors non plus toute forme de participation, mais uniquement celle masquant le forçage d'un projet. En ce qui concerne les sciences, leur régime de vérité pourrait dépendre de leur capacité ou non à s'isoler dans les contextes purifiés et contrôlés du laboratoire. Lorsque la contingence par rapport aux situations concrètes est irréductible, comme cela pourrait être le cas pour l'épidémiologie ou l'écotoxicologie, alors le discours scientifique pourrait avoir vocation à se clore dans le domaine du vraisemblable, là où tout le monde attend le discours de vérité propre au modèle dominant des sciences expérimentales. Dès lors, le passage de l'ironie à l'humour passerait par l'acquisition d'un ethos véritablement adapté à la société du risque et à la place centrale qu'y tiennent déjà, et qu'y tiendront sans doute de plus en plus, ces sciences pour lesquelles « la question posée relève d'une situation qui ne permet pas les définitions qu'autorise le laboratoire » (Stengers et Bensaude-Vincent, 2003).

## Remerciements

Une première version de ce texte a été remaniée grâce aux précieux conseils de L. Mermet et aux vigoureuses suggestions de deux relecteurs. Qu'ils en soient remerciés.

## Références

- Badie, B., Birnbaum, P., 1982. *Sociologie de l'État*, Paris, Grasset.
- Bajoit, G., 1988. Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement, *Revue française de sociologie*, XXIX, 325-345.
- Barbier, R., 2001. Comment étendre la démocratie aux projets techniques ?, in Le Duff R., Rigal J.-J. (Eds), *Démocratie et management local*, Paris, Dalloz, 181-198.
- Barbier, R., 2005. Les formats successifs des boues d'épuration. Document de travail, ENGEES, Strasbourg.
- Beck, U., 2001. *La Société du risque*, Paris, Aubier.
- Bensaude-Vincent, B., 2000. *L'Opinion publique et la science : à chacun son ignorance*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.
- Blatrix, C., 1999. Le maire, le commissaire-enquêteur et leur « public ». La pratique politique de l'enquête publique, in CURAPP/CRAPS (Eds), *La Démocratie locale : représentation, participation et espace public*, Paris, PUF, 161-176.
- Boltanski, L., 1990. *L'Amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié.

- Boltanski, L., 1993. *La Souffrance à distance : morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié.
- Boltanski, L., Thévenot, L., 1991. *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, Y., 2001. *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- Cambrosio, A., Limoges, C., 1991. Controversies as Governing Processes in Technology Assessment, *Technology Analysis & Strategic Management*, 3, 4, 377-396.
- Chevallier, J., 1999. Synthèse, in CURAPP/CRAPS (Eds), *La Démocratie locale : représentation, participation et espace public*, Paris, PUF, 405-415.
- Defrance, J., 1988. Donner la parole, la construction d'une relation d'échanges, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 13, 52-66.
- Duran, P., Thoenig, J.-C., 1996. L'État et la gestion publique territoriale, *Revue française de sciences politiques*, 46, 4, 580-623.
- Gaudin, J.-P., 1998. La gouvernance moderne, hier et aujourd'hui : quelques éclairages à partir des politiques publiques françaises, *Revue internationale des sciences sociales*, 155, 51-60.
- Giddens, A., 1994. *Les Conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- Guérineau, R., 2003. Ironie, in Blay, M. (Ed.), *Grand dictionnaire de la philosophie*, Paris, Larousse, 1375.
- Habermas, J., 1973. *La Technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard.
- Jurdant, B., 1998. Introduction, in Jurdant, B. (Ed.), *Impostures scientifiques : les malentendus de l'affaire Sokal*, Paris, La Découverte / Nice, *Alliage*, 7-23.
- Lambotte, M.-C., 2004. Humour, in *Encyclopaedia Universalis*.
- Mabileau, A., 1999. À la recherche de la démocratie locale, in CURAPP/CRAPS (Eds), *La Démocratie locale : représentation, participation et espace public*, Paris, PUF, 63-70.
- Marcou, G., 1999. La démocratie locale en France : aspects juridiques, in CURAPP/CRAPS (Eds), *La Démocratie locale : représentation, participation et espace public*, Paris, PUF, 21-44.
- Mermet, L., Dubien, I., Emerit, A., Laurans, Y., 2004. Les porteurs de projet face à leurs opposants : six critères pour évaluer la concertation en aménagement, *Politiques et management publics*, 22, 1, 1-22.
- Pestre, D., 2003. *Science, argent et politique. Un essai d'interprétation*, Paris, INRA Éditions.
- Petitjean, P., 1998. La critique des sciences en France, *Alliage*, 35-36.
- Rémy, É., 1995. Apprivoiser la technique, un débat public autour d'une ligne à haute tension, *Politix*, 31, 136-144.
- Romi, R., 1997. *Droit et administration de l'environnement*, Paris, Montchrestien.
- Roqueplo, P., 1974. *Le Partage du savoir : science, culture, vulgarisation*, Paris, Le Seuil.
- Rui, S., 1999. L'impasse de l'amont. Débat public et conflits d'aménagement, *Annales des Ponts et Chaussées*, 92, 47-52.
- Sintomer, Y., 1999. *La Démocratie impossible : politique et modernité chez Weber et Habermas*, Paris, La Découverte.
- Stengers, I., 1993. *L'Invention des sciences modernes*, Paris, La Découverte.
- Stengers, I., Bensaude-Vincent, B., 2003. *100 mots pour commencer à penser les sciences*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.
- Trepos, J.-Y., 1996. *La Sociologie de l'expertise*, Paris, PUF.
- Vinck, D., 1995. *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Collin.

Reçu le 27 octobre 2004. Accepté le 12 mai 2005.